



Le journal du gant et la plume

Edition spéciale

Édito Jean-Claude Bossuet

Avant tout, je souhaite vous présenter, au nom de l'association le Gant et la Plume tous mes vœux de prospérité et de santé pour l'année 2021.

L'association le Gant et la Plume a pour objet de venir en défense aux causes de toute personne victime d'arbitraire et d'injustice, quelles que soient leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques. Le Gant et la Plume défend ce qui relève de la dignité et tout ce qui concerne le vivant. Nos membres agissent dans le cadre d'une démocratie directe afin d'accomplir tout projet utile, l'égoïsme, un des maux de notre société est aux antipodes du bien vivre en société.

Notre indépendance d'esprit

L'engagement altruiste est le fondement de notre libre pensée, et la base de notre conception de la démocratie, laquelle met l'économie en faveur d'une juste répartition. Nous prônons cet idéal comme valeur humaniste universelle démocratique, qui affranchit l'être humain. **C'est pourquoi le Gant et la Plume va créer sa branche politique « Démocratie libre » pour défendre cette thèse.** L'enjeu est de combattre la propagande, les visées et les prérogatives de l'ordre financier mondial, relayés par les partis politiques, et les hébétés qui les soutiennent par idéologie ancestrale.

Nous combattons donc:

la spoliation du monde du travail, la spoliation de la culture, la spoliation de la production alimentaire et agricole, la spoliation de la communauté savante, d'avoir confier l'émission de l'argent au pouvoir privé, le mépris des gens du peuple, la mise en cause de la santé pour tous.

Quelques exemples régionaux

Le démantèlement de l'hôpital Robert Piqué, le projet pont Simone Veil et ses contournements de Bègles Floirac, leurs décisions ont

été sournoises, incompétentes et vont contribuer à l'augmentation des accidents routiers. Ils ont fait également le choix de détruire la paysannerie tout en favorisant une agriculture industrielle gavée de pesticides et bactéricides.

Leurs politiques est aux antipodes du bon sens

C'est plus de nuisances sonores, plus de pollution atmosphérique, plus de mise en danger de la vie d'autrui. **Condamnons la politique du mensonge**, celle de la désertification des campagnes, les déserts médicaux, la philosophie de la suppression des services publics, elles entraînent l'exode des populations, il s'ensuit une surpopulation métropolitaine au prix d'une dangereuse politique de santé publique. La disparition des gares, des petites lignes ferroviaires ont pour cause la saturation des rocade au nom d'un calcul de rentabilité avéré erroné. **Toutes ces décisions raccourcissent la vie et tuent des habitants.** En particulier, en réduisant la capacité d'une production paysanne suffisante pour se nourrir d'une agriculture saine et responsable ce qui est le cas en nouvelle Aquitaine. Il en résulte que notre indépendance alimentaire est mise en cause, au même titre que la production de médicaments. La cause: la mondialisation basée sur la doctrine du profit qui échappe à tout peuple. Les richesses étant accaparés exclusivement par une minorité d'individus, au prix d'un chômage de masse et d'une pauvreté croissante.

Adhérer au gant et la plume

Chaque personne qui souhaite être utile, peu adhérer au Gant et la Plume afin que ce monde égoïste ne prenne le dessus sur l'équité. L'individualisme est par nature un comportement simpliste né de l'inculte qui pourtant n'échappe à personne. Ainsi, chaque adhérent participe à la construction de la vie dès lors que la vie des autres a un

sens dans la durée de notre propre et courte vie. **En rejoignant la branche politique du Gant et la Plume laquelle vise** à concrétiser l'action, que mène le Gant et la Plume pour plus d'équité. A ce sujet l'institution judiciaire et administrative doit être réformée. En effet, elle est devenue une sorte de machine attachée à l'essence du pouvoir politique qui s'écarte « du peuple » alors qu'elle juge en son nom. **Nbs élus au Département et à la Région ne feront qu'appliquer l'article 6 de la constitution 1789 lequel précise :** « La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation »

Le bonheur n'est pas dans le prés

Assourdissant silence de la part des médias au sujet d'une étude qui aurait due les faire bondir les médias, le ministre de la Santé, le ministre de l'Agriculture et le syndicat agricole majoritaire « FNSEA » qui préfèrent garder le silence. Le Gant et la Plume, la confédération paysanne, et l'association de les amis de la conf- paysanne de la Charente-Maritime dénoncent le danger sanitaire dont sont exposés nos agriculteurs et les consommateurs par une agriculture extensive. Cela fait une décennie qu'un groupe de chercheurs de l'institut national de la santé de recherche médicale de l'université de Caen scrute la santé de 180 000 élèves et cultivateurs. Il ressort de l'étude du 26 novembre 2020, que si les agriculteurs sont en bien meilleure santé que le reste de la population, du fait de leur mode de vie. A contrario, à force de manipuler des pesticides, ils ont toutefois plus de risques de développer certains cancers : prostate plus 3 %, moelle osseuse plus 20 %, de la peau plus 29 %, les lèvres plus 55 %, et plus de 58 % pour les cancers du système lymphatique.

L'étude montre également que, plus les agriculteurs multiplient les thérapies, plus ils détériorent leur santé : pour la prostate, le risque a augmenté de 20 % chez les éleveurs de bovins qui badigeonnent leurs bêtes d'antiparasitaires, et plus ils l'augmentent avec le nombre d'animaux traités plus 60 %, dans les étables de plus de 150 places... ! (Et que dire pour les salariés des fermes industrielles de mille vaches), que dire des arboriculteurs, dont l'exploitation dépasse 25 ha, ils ont deux fois plus de fatalité de développer ce cancer. Pour la moelle osseuse, ce sont les producteurs de pommes de terre qui aspergent leurs champs de pesticides les plus touchés, avec un risque augmenté de 70 % par rapport à la population générale. Là encore, le danger est proportionnel à la fréquence d'utilisation et à la taille de la surface traitée. Mais, pour la FNSEA, l'étude tombe mal.

Depuis le début de l'année, ce syndicat adepte du PRODUCTIVISME est vent debout contre l'arrêté du 27 décembre 2019 qui interdit de pulvériser à moins de 5 m des habitations, et même 10 m pour les vergers ou les vignes. Les préfets de 60 départements ont validé dans certains cas la pulvérisation jusqu'à 3 m des maisons.

Relaxe pour Valérie Murat

L'interprofessionnel des vins de Bordeaux a lancé une procédure judiciaire contre l'association « alerte toxique » à l'encontre de sa porte-parole Valérie Murat. Le CIVB veut obtenir de la justice la fin de tout droit aux propos de cette association. Pour cela le CIVB demande la condamnation de Valérie Murat à 100 000 € parce que l'association a fait analyser les résidus de pesticides dans quelques VINS et à commenter les résultats.

La presse girondine, les radios censurent le débat contrairement à celle de l'AUDE, (comme elles censurent le débat sur le contournement du pont Simone Veil) le journal Sud-Ouest serait-il la cou-

verture d'erreurs des pouvoirs régionaux ? Ce sujet est interdit dans la presse girondine. En 15 ans, pas une seule interview d'un responsable de la confédération paysanne représentant 25 % des agriculteurs aux élections de la chambre de l'agriculture et aucun interview du Gant et la plume concernant la mise en danger de la vie d'autrui .

Personne ne peut faire taire la défense d'une cause juste. D'autres prendront le relais pour défendre la santé des consommateurs et des producteurs. La réalité de ce procès est destiné à détourner les vigneron bordelais et les clients soucieux de la qualité des vins. Le bilan du CIVB est à ce titre ; une catastrophe le CIVB en 20 ans a totalement ruiné les petits viticulteurs bordelais. En tirant les prix par le bas, faisant en sorte que les viticulteurs n'aient pas de moyen suffisant pour produire un vin de qualité. Depuis plus de 20 ans, le CIVB effectue des prélèvements abusifs au titre de cotisation concernant les viticulteurs pour alimenter sa trésorerie par des cotisations obligatoires violant le principe de la pluralité.

Il en résulte pour les vignerons un résultat désastreux de par la politique du CIVB, incapable de défendre les intérêts des viticulteurs. En effet on ne peut à la fois défendre les intérêts de l'acheteur et ceux du vendeur. La crise de la viticulture est le résultat de l'antagonisme marqué par le conflit d'intérêts.

Le Gant et la Plume pense qu'il serait futé pour les viticulteurs de fonder leur propre maison de marketing.

La région et le département pourraient les aider et mettre en place une telle structure. Les viticulteurs devraient engager une rupture avec le CIVB, les viticulteurs auraient tout à gagner au lieu de confier leurs intérêts à ceux qui spéculent sur leurs productions, en fixant le prix en jouant sur les marchés mondiaux.

L'association santé un droit pour tous dénonce et écrit à Monsieur Castex le gant et la plume apporte son soutien.

Le gant et la plume se félicite de l'action de l'association santé droit pour tous et notamment ses dernières interventions concernant Madame L. La clinique Bordeaux Nord la poursuivait pour dépassement d'honoraires de 1030 € l'action de santé droit pour tous a contraint les médecins poursuivant d'abandonner leur créance. Le décret du 30 déc. 2008 (n°2008-1527). Qui régule quelque peu les dépassements d'honoraires il précisait : que le médecin devait tenir compte de la situation financière de l'assuré. Ce décret vient d'être remplacé en catimini par celui du 2 oct. 20 (n°2020-1215) signé par le Premier ministre Jean CASTEX. Dorénavant le décret ne fixe aucune limite en ce qui concerne les revenus. Le pouvoir a en toute conscience supprimé le critère faisant référence à la situation financière de l'assuré, ainsi la majorité a choisi de faciliter l'appât du gain au lieu de garantir et développer une politique de santé publique envers la population. L'association santé un droit pour tous a écrit à Monsieur Jean CASTEX pour dénoncer ce coup bas politique à l'encontre de nos concitoyens les plus fragiles. Le Gant et la Plume s'associe à cette intervention et va appuyer la démarche de santé un droit pour tous en interpellant Mesdames et Messieurs les Députés.

Si vous souhaitez publier un article sur un sujet adressez le à l'association le gant et la plume au 32, rue Pauly à Bègles 33 130 , téléphone 06 67 69 64 51

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, MERCI